

La Lettre des Enseignants Du Nord



13 mars
2009

"S'opposer et proposer"

**Le 19 mars,
exigeons de vraies réponses !**

Malgré le succès de la mobilisation du 29 janvier, le Président de la République est resté sourd aux exigences des personnels de l'Education Nationale, des fonctionnaires et d'une majorité de Français lors de ses interventions successives des 9 et 18 février.

Le Président de la République a, au contraire, maintenu intégralement les suppressions de postes dans la fonction publique et les orientations contestées de sa politique. Il a caricaturé à la fois les revendications et la réalité, qu'il s'agisse de l'Université et de la Recherche ou des moyens consacrés à l'Education.

Dans le même temps, les pressions sur les personnels et les tentatives de remise en cause du droit syndical se poursuivent.

C'est pourquoi les fédérations de l'Education Nationale appellent les personnels à se mobiliser :

**GREVE
jeudi 19 mars 2009**

**MANIFESTATION
LILLE 14 h 30 Porte de Paris**

Ensemble, avec les salariés du privé et du public, adressons-nous solennellement au gouvernement pour exiger :

- l'arrêt de la politique aveugle de suppressions de postes (13 500 dans l'Education Nationale et 1000 dans la seule académie de Lille) ;
- la reconnaissance des missions de service public des fonctionnaires et la revalorisation de leur pouvoir d'achat.

Réservez votre place dans nos cars UNSA

Dans la continuité du 29 janvier, il est très important de montrer notre force... nous comptons sur vous pour faire le maximum afin de remplir ces lignes de car !

Merci de réserver par mail au **59@se-unsa.org** ou **jean-claude.charlet@laposte.net**
ou **62@se-unsa.org** ou au **03 21 71 18 97**

Ligne 1

Avesnes	Gare	12h00
Maubeuge	Gare	12h30
Valenciennes	Place des acacias	13h00

Ligne 2

Le Cateau	Musée Matisse	12h00
Cambrai	Hôtel de ville	12h30
Douai	IUFM rue d'Arras	13h15

Ligne 3

Dunkerque	Parking-stade Tribut	12h00
Hazebrouck	Grand-Place	12h45
Bailleul	Place de l'Hôtel de ville	13h15

Ligne 4

Montreuil	Gare	11h15
Le Parcq	Gendarmerie	11h35
St Pol	Place de la mairie	12h55
Béthune	Place du MI Foch	13h40

Ligne 5

Arras	Place de Marseille	12h15
Lens	Place du Cantin	12h50
Hénin Beaumont	Rd point de l'Europe1	13h05

Ligne 6

Thérouanne	Parking péage	11h30
Calais	Hôtel de ville	12h00

Mouvement social du 19 mars 2009.

Déclaration individuelle d'intention

(à remettre au plus tard pour le lundi 16 mars à l'IEN)

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

Affecté(e) à l'école de:

Ville :

Circonscription de :

déclare avoir l'intention de répondre positivement à l'appel à la grève du 19 mars 2009 suite au préavis déposé au plan national par les syndicats enseignants du premier degré.

Date :/...../ 2009

Signature :

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Réunions d'Information Syndicale sur le Temps de Travail

SPECIAL MOUVEMENT

Mercredi 25 mars 2009 9h-12h

Lille-Roubaix : Maison des Enseignants, Lille

Douaisis : Salle Rony Coutteure, Sin le Noble

Cambrésis : Salle des amicales laïques, Cambrai

Dunkerquois : Ecole de la Mer, Dunkerque

Valenciennois : Ecole Siméon Cuveillier, Valenciennes

Avesnois : Salle des conférences, Aulnoye-Aymeries

Permanences syndicales de journée

MOUVEMENT 2009

A destination des collègues syndiqué(e)s

Mercredi 1^{er} et 8 avril 2009, 8h-18h NON STOP

Douai, site IUFM, salle A20
Lille, Maison des Enseignants
Dunkerque, Ecole de la Mer

ATTENTION

Les demandes de majoration de barème pour la prise en compte des dispositions légales, des priorités réglementaires, des situations professionnelles et de certaines situations particulières doivent être parvenues à l'IA au plus tard le **20 mars prochain**.

ATTAQUE DU LYCEE DE GAGNY

un cap franchi !

Le SE-UNSA apporte son soutien et exprime sa totale solidarité aux jeunes, aux collègues et à l'ensemble des personnels du lycée de Gagny, victimes de l'attaque d'un commando armé.

Le SE-UNSA tient à souligner l'extrême sang-froid et le professionnalisme dont ont fait preuve les enseignants et les personnels face à cette extrême violence.

Au-delà de l'émotion et de la colère légitime, pour le SE-UNSA, cette agression n'est pas à ranger dans la rubrique des faits divers. Un cap est franchi. L'École n'est plus une institution qui force symboliquement le respect et qui se trouve donc naturellement protégée. Les établissements deviennent désormais un lieu où s'exercent les règlements de compte entre bandes rivales au même titre que les gares RER ou les centres commerciaux.

L'espace scolaire doit être préservé des violences extérieures. Il n'y a sans doute pas de recette magique pour cela. Mais il nous paraît indispensable que le gouvernement cesse ses propos répétés de dénigrement contre l'école et ses personnels parce qu'ils contribuent à porter atteinte à l'image et à l'autorité de l'institution scolaire.

EN REACTION A L'EMBAUCHE DE "MEDIATEURS DE REUSSITE SCOLAIRE"

Une pétition commune est lancée par le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNES-FSU en réaction à l'annonce unilatérale du gouvernement concernant l'embauche de 5000 "médiateurs de réussite scolaire" pour lutter contre l'absentéisme. Parti des secteurs CPE de ces différents syndicats, ce texte vise la question sérieuse de la lutte contre l'absentéisme scolaire.

Pour une vraie lutte contre l'absentéisme des élèves, Pour le recrutement de personnels titulaires formés et qualifiés, seule mesure porteuse de réussite dans la lutte contre l'absentéisme :

« Parce qu'une qualification s'acquiert, parce qu'une compétence ne se décrète pas, parce que nos élèves ont besoin de personnels formés, nous exigeons du ministre qu'il renonce à cette mesure inadaptée à une lutte efficace contre l'absentéisme... » :

Signez massivement cette pétition !

www.se-unsa.org

FORMATION DES MAITRES

Pour sortir de la crise,
il faut d'autres propositions

Le gouvernement veut-il vraiment trouver une issue au conflit en cours dans les universités et IUFM sur la formation des maîtres ? Pour le SE-UNSA, la question mérite d'être posée à la lecture du communiqué laborieux des deux ministres chargés du dossier.

C'est tout simplement un système sans queue ni tête que le gouvernement propose de mettre en place sur la période 2009/2010 en matière de formation des enseignants. Provisoires, au gré de chaque université, les masters ou parcours de masters élaborés... Provisoires, les épreuves des concours 2010 qui, au passage, passeraient pour profits et pertes l'unique épreuve professionnelle du concours pour les seuls enseignants du 2nd degré... Sans doute faut-il espérer que les enseignants provisoires, sortis de cette « formation » provisoire, travailleront avec des élèves provisoires dont les parents acceptent de mettre provisoirement de côté leur aspiration à la réussite...

Ce système anarchique censé tenir lieu de support à la sortie de crise est évidemment ponctué de quelques leures. Il s'agit en effet de tenter de contrer la critique principale faite à cette mastérisation : la relégation au second plan de la part professionnelle de la formation. Des stages de 108 heures en école et établissement seraient ainsi censés ponctuer les 1ère et 2ème années de master. Ceux qui connaissent la réalité du terrain scolaire savent que trouver 100 000 terrains de stage constitue une promesse techniquement irréalisable. Le projet de circulaire de la Direction Générale, déjà prêt sur cette question, ne parle, lui, que d'un maximum de 108 heures sans fixer de minimum... Quant à la formation dans l'année post-concours, où les lauréats auront le statut d'enseignants stagiaires, elle tiendra dans les conseils d'un tuteur et dans un complément de formation. Ce dernier pourrait constituer une avancée, puisque inclus dans le temps de service, si on en connaissait la proportion. Mais les ministres n'en disent rien...

Le SE-UNSA ne voit pas de sortie de crise dans ces propositions ministérielles. Il réitère donc sa demande d'ouverture d'une vraie négociation sur la base :

- De la suspension du projet et du maintien des dispositions actuelles pour 2009/2010 ;
- De la remise à plat complète de l'ensemble du dispositif.

Il appelle les personnels à faire valoir ces exigences en participant massivement à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 mars.

LE 19 MARS, LES RETRAITÉS MANIFESTERONT PARTOUT EN FRANCE

L'intersyndicale des retraités, dont l'UNSA Retraités, s'est réunie le 19 février. Sur plusieurs points les engagements du Président concernant les retraités n'ont pas été tenus : baisse du pouvoir d'achat en 2008, réversion, minimum vieillesse. A chaque fois, les retraités les plus modestes sont les plus concernés. Comme les salariés, les retraités sont durement touchés par la crise qui met à mal la cohésion sociale et la solidarité.

Les organisations de retraités dont l'UNSA et la FGR-FP appellent donc, pour ces raisons, les retraités à manifester le 19 mars.



La loi du 20 Août 2008 institue un service d'accueil dans les écoles primaires. Lorsque 25 % minimum des collègues de l'école considérée sont en grève, cette obligation d'accueil est de la responsabilité des mairies. Les véritables difficultés d'organisation rencontrées ont incité le ministère à faire feu de tout bois pour aider les mairies à trouver du personnel. C'est pour le ministre un enjeu majeur : il doit faire la preuve que ce service d'accueil est efficace, même et surtout dans le cas d'une grève qui s'annonce massive comme celle du 19 mars.

C'est pour cela que des étudiants en IUFM ou des parents d'élèves sont sollicités ici ou là.

C'est pour cela que l'I.A. de votre département peut solliciter le volontariat d'enseignants retraités.

Le SE-UNSA vous propose, dans l'hypothèse où vous seriez contacté par l'Inspecteur d'Académie de votre département de lui adresser un courrier de refus dont vous trouverez le modèle joint en ligne sur le site du SE-UNSA (rubrique Action).

Monsieur (Madame) l'Inspecteur d'Académie,

Dans votre courrier en date du vous sollicitez mon concours pour la mise en œuvre du service minimum d'accueil dans les écoles de certaines communes du département le jeudi 19 mars prochain.

Je tiens par la présente à vous faire connaître ma surprise et mon total désaccord par rapport à une telle démarche de votre part.

Radié(e) des cadres depuis, je profite, après une carrière entière consacrée à l'Ecole publique et à la réussite des élèves, d'une retraite qui me semble bien méritée.

Ne vous inquiétez pas outre mesure, je sais occuper mes journées au mieux sans être taraudé par le besoin de « reprendre du service ».

Ceci étant, si j'accédais à votre demande quelques interrogations demeurerait.

En effet, qu'en est-il, par exemple, de ma responsabilité individuelle qui serait éventuellement engagée en cas d'accident lors de cet accueil avec des enfants et dans des conditions matérielles que je ne connais pas ?

Par ailleurs, sur le fond, me solliciter pour « remplacer » des enseignants du premier degré grévistes est pour moi une tentative de remettre en cause le droit de faire grève de ces collègues. Penser que je puisse me prêter à cette opération m'est insupportable.

De plus, si ma condition actuelle de retraité(e) me convient parfaitement, je ne suis pas totalement étranger(e) à l'actualité sociale.

La situation difficile dans laquelle ce gouvernement met l'Education nationale, les conséquences sociales de la crise économique, les revendications spécifiques concernant le pouvoir d'achat des retraités font que je serai solidaire des enseignants en activité, des élèves et de leurs parents confrontés à la crise et aux plans sociaux et que j'envisage de défiler le jeudi 19 mars aux côtés des salariés du public comme du privé.

Persuadé(e) que vous comprendrez le sens de ma réponse, je vous prie de renoncer à me recontacter pour une telle demande.

Veillez croire Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à mon profond attachement à la fois à l'exercice du droit de grève et à une Ecole publique et laïque assurant la réussite de tous.

signature